Questions orales

LE MONTANT DES COTISATIONS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je présume que le gouvernement a consulté les deux autres parties intéressées, soit les représentants des employés et ceux des employeurs. Si tel est bien le cas, le gouvernement est-il persuadé, à la suite de ces consultations, qu'on pourra, sans nuire à la création d'emplois, absorber une autre majoration importante des cotisations, qui s'ajoute à celle, déjà élevée, de l'an dernier? C'est la question que le gouvernement doit examiner.

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, les consultations dont a parlé le député ont eu lieu. Je ferai sous peu des recommandations au cabinet au sujet des taux de l'an prochain.

• (1440)

LES DROITS DE LA PERSONNE

LE PAKISTAN—L'INCARCÉRATION DE TARIQ ASHAN

Mme Ursula Appolloni (York-Sud-Weston): Madame le Président, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je poserai ma question au ministre d'État aux Relations extérieures.

Mardi de cette semaine, l'Université Carleton organisait une manifestation payante au profit de Tariq Ashan, étudiant aspirant au doctorat qui est prisonnier politique dans son pays depuis environ 24 mois. Son inculpation n'est venue que 16 mois après son arrestation, et il attend encore son procès pour une inculpation n'ayant absolument rien à voir avec la violence ou la sédition. Pour employer l'expression d'un organisme nongouvernemental, il est un «prisonnier de conscience». Je sais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est au courant de l'affaire. Le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures le gouvernement canadien prend à l'égard de l'intéressé et, par extension, à l'égard de tous les citoyens du monde qui sont incarcérés sans garantie d'un procès prompt et équitable?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, moi aussi je suis au courant du problème. Le droit international tel qu'il est aujourd'hui n'autorise pas le gouvernement canadien à intervenir dans un pays étranger pour le compte de non-Canadiens. Telle est la situation. Tout ce que nous pouvons faire, et que nous pratiquons dans le cadre de nos relations bilatérales avec le Pakistan, c'est de dialoguer avec les représentants de ce pays sur des sujets d'intérêt commun, comme par exemple les droits fondamentaux. Nous l'avons fait à maintes reprises. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lors de sa dernière visite dans ce pays, a eu des entretiens au plus haut niveau à ce sujet. Le ministère poursuit ces efforts. Le nom de l'intéressé, M. Ashan, a été prononcé.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—L'INTERVENTION DES ÉTATS-UNIS DANS LE CONFLIT CIVIL

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, puisque le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures est absent, je pourrais peut-être adresser ma question au premier ministre. Je ne m'étais pas rendu compte que le ministre partirait aussi tôt pour sa rencontre avec le secrétaire d'État américain, M. Schultz.

Étant donné qu'il y a eu des raids de bombardement au Nicaragua le mois dernier, au moins un appareil ayant été fourni par la CIA, et que l'attaque aérienne et maritime du principal port pétrolier du Nicaragua a été perpétrée cette semaine par le groupe FDN, qui est appuyé par la CIA, le premier ministre sait-il si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures compte dire au secrétaire d'État Schultz au cours de la rencontre de cette semaine, que le nombre croissant de tentatives de paralyser l'économie du Nicaragua et de renverser le gouvernement, appuyées par la CIA, nous préoccupe beaucoup?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, nous avons condamné l'expédition d'armes en Amérique centrale à plusieurs reprises; la dernière fois, c'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui l'a fait devant l'Assemblée générale des Nations Unies. J'ignore si le sujet sera abordé au cours des entretiens que doivent avoir le secrétaire Schultz et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures demain ou après demain, mais je le crois. Je vérifierai et j'appelerai mon ami cet après-midi.

Mlle Jewett: Le ministre ou le premier ministre pourrait-il se mettre en rapport avec le secrétaire d'État pour lui parler des attaques appuyées par la CIA? C'est ce que nous demandons.

LE CRÉDIT ACCORDÉ PAR LE CANADA

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, le ministre d'État aux Relations extérieures serait-il en mesure de dire à la Chambre aujourd'hui si le gouvernement a approuvé la ligne de crédit de 18 millions de dollars qu'il a promise au Nicaragua?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Je n'en suis pas vraiment sûr. Je m'excuse, mais je suis nouveau dans le service.

Des voix: Oh, oh!

M. Pepin: J'ai vu un rapport à ce sujet. Je vérifierai et je communiquerai cet après-midi avec ma collègue.

LES PROGRAMMES SPÉCIAUX DE RELANCE

LES PROJETS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique. J'ai en main un document du cabinet marqué «confidentiel», daté du 16 septembre 1983, et intitulé «Programmes spéciaux de relance». On y trouve, au chapitre «Situation de l'approbation préliminaire des projets», qu'à deux exceptions près, cette approbation préliminaire a été donnée à tous les . . .